



## PRÉFET DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Déclaration de changement d'exploitant

LE PREFET DE L'OISE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, livres V des parties législative et réglementaire, notamment l'article R.512-68 relatif au changement d'exploitant d'une installation classée pour la protection de l'environnement ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R.511-9 à R.511-10 du code de l'environnement ;

Vu les actes antérieurs réglementant le fonctionnement des installations que la société NOVANCE exploite à Venette ;

Vu les courriers des 15 décembre 2014 déclarant le changement de domination sociale de la société NOVANCE en OLEON SAS ;

Considérant que, selon la déclaration susvisée, ce changement de raison sociale ne modifie pas les statuts et les activités de la société ;

### DONNE RÉCÉPISSÉ

à la société OLEON SAS dont le siège social se situe BP 20609 Venette 60206 Compiègne Cedex, de sa déclaration de changement de dénomination sociale susvisée.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 31 mars 2015

Pour le Préfet, par délégation  
le directeur départemental des Territoires,  
et par délégation,  
l'adjointe à la responsable du  
bureau de l'Environnement

Françoise BATELLIYE

### Destinataires

Société OLEON SAS

Monsieur le Maire de Venette

Monsieur le Sous-préfet de Compiègne

Monsieur le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Picardie

Monsieur l'Inspecteur de l'environnement

s/c de Monsieur le Chef de l'unité territoriale de l'Oise de la DREAL de Picardie